

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues	Code CAFF : 7501
--------------------------------	------------------	-------------------------------------	-------------------------

Sigle :	<i>DDL1481</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Les grandes tendances dans l'enseignement des langues secondes</i>	
Titre abrégé :	<i>Les grandes tendances dans l'ens. des L2</i>	
Crédits :	3	
Objectifs du cours :	<p>L'objectif général de ce cours est d'initier les personnes étudiantes aux différentes méthodes/approches pour l'enseignement des langues secondes. Lors de ce cours, les personnes étudiantes seront amenées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – situer les méthodes/approches d'enseignement des langues secondes dans un cadre historique, théorique et social; – comprendre et analyser les méthodes/approches selon les différentes théories qui les sous-tendent; – comprendre les éléments importants à l'égard de l'enseignement selon chaque méthode/approche; – établir des liens entre certaines pratiques de classe et la méthode/approche à laquelle ces pratiques se rattachent; – situer les programmes ministériels dans ces grandes tendances en enseignement des langues secondes. 	
Sommaire du contenu :	Le contenu de ce cours couvre les grandes tendances en lien avec les méthodes/approches d'enseignement des langues secondes. Pour chaque méthode/approche étudiée, des informations permettant d'illustrer et de concevoir un cours de langue seront abordées, notamment la relation entre les méthodes/approches et les habiletés et les composantes langagières, les particularités des activités d'apprentissage et d'évaluation ainsi que le rôle de la personne enseignante et des personnes apprenantes.	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2 et 11.	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :		
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :		

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

- A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création? Ce cours est actualisé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante.
- B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde et baccalauréat en enseignement du français langue seconde (code à déterminer).

- C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : DDL1480 Les grandes tendances en didactique des langues

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

- D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la première année.
- E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

- F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes

Expérience :

- Expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre

d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

- Connaissances en lien avec le contenu spécifique du cours, soit les grands courants dans les théories, les méthodes et les approches de l'enseignement des langues secondes (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Équivalences: A ou B

Équivalence A:

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec le contenu spécifique du cours, soit les grands courants dans les théories, les méthodes et les approches de l'enseignement des langues secondes (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire)

ET

a) Expérience en enseignement du français ou de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

Connaissances en lien avec le contenu spécifique du cours, soit les grands courants dans les théories, les méthodes et les approches de l'enseignement des langues secondes (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date